

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE:—Lettre de S. E. Mgr le Délégué Apostolique à l'Épiscopat canadien—Circulaire de S. G. Mgr l'Archevêque au clergé— Le Père H.-L. Vachon, O. M. I.—Apôtre des vocations—Feu le R. P. Jacques Libert, F. M. S.—Feu M. l'abb' Oswald Huot—Feu le R. P. Henri Boels, C. SS. R.—C'est Dieu qu'il faut remercier—La mission de Berens River—L'épidémie—Les indulgences et le nouveau droit—Le "Home Rule" en Irlande—La grippe et la mode—Ding! Dang! Dong! —R. I. P.

VOL. XVII

1 DÉCEMBRE 1918

No 23

LETTRE DE SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE DELEGUE APOSTOLIQUE A L'ÉPISCOPAT CANADIEN

PIERRE DI MARIA, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, archevêque titulaire d'Iconium, et délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

Au très distingué et très éminent cardinal-archevêque de Québec et aux révérendissimes archevêques et évêques de la Puissance du Canada et de Terre-Neuve.

Envoyé par Sa Sainteté le Souverain Pontife Benoît XV, j'arrive au milieu de vous en qualité de délégué apostolique, pour continuer l'oeuvre de mes illustres prédécesseurs.—Je ne veux point vous cacher le sentiment de tristesse et d'appréhension dont je fus saisi à la première annonce de la nouvelle charge qui m'était confiée: de tristesse, puisqu'il me fallait quitter tant de personnes chères, la patrie, et un diocèse où j'avais travaillé pendant douze années; d'appréhension, à cause de la grandeur et de l'importance d'une charge qui dépasse mes forces. Mais aussitôt j'ai pensé que Dieu qui avait inspiré au pape le vouloir, c'est-à-dire la volonté de me confier une si haute mission, saurait aussi me donner le pouvoir,

c'est-à-dire la grâce de remplir avec fruit les multiples devoirs attachés à cette charge. Dans l'obéissance à nos supérieurs nous trouvons toujours le secret de notre vertu, de notre force, de notre victoire: **Vir obediens loquetur victorias**. A ces motifs religieux vint s'ajouter un motif, pour ainsi dire humain, pour m'encourager dans ma mission. Entièrement nouveau en votre pays dont je n'avais jamais vu les grandes beautés, je ne crois pas être tout à fait inconnu à tout le clergé du Canada. Attaché pendant quatorze ans à la Sacrée Congrégation de la Propagande à Rome, d'abord comme vice-recteur du collège, ensuite comme minuant de la Sacrée Congrégation, enfin comme professeur dans la faculté de théologie, j'ai eu l'occasion de connaître quelques excellents élèves du Canada, dont je conserve un très bon souvenir. A la même Sacrée Congrégation, dont alors dépendait la Canada, j'ai aussi appris à connaître la foi ardente du peuple canadien catholique, son profond attachement à l'Eglise, sa filiale obéissance au Souverain Pontife.—Acceptant donc avec joie la mission qui m'est confiée, me voici au milieu de vous, vénérables frères, pour associer mon oeuvre à la vôtre et travailler avec vous, de concert, à la plus grande gloire de Dieu et au salut des âmes, en nous tenant toujours plus étroitement attachés au centre de l'unité dans l'Eglise de Jésus-Christ, au pape, qui, selon la belle expression de sainte Catherine de Sienne, est "le doux Christ sur terre."

Le pape vous aime, vénérables frères. Il vous garde dans son esprit et son cœur. Il désire votre bien, le bien religieux, moral et civil de votre grand pays. Il m'a envoyé pour que je sois l'interprète de ses sentiments paternels à votre égard, comme je serai aussi auprès du pape, l'interprète fidèle de votre piété filiale, de votre docilité et de votre attachement à son auguste personne.—Qu'il plaise au Seigneur que les vœux que je forme dès aujourd'hui en faveur de ce cher et illustre pays reçoivent leur plein accomplissement: vœux de progrès toujours croissants, vœux de bonheur, vœux de tous biens spirituels et temporels, que je vous souhaite de cœur et auxquels je consacrerai toutes mes forces durant tout le temps que le Seigneur me donnera de rester parmi vous.

Je saisis cette première occasion pour me recommander à vos prières, et, avec toute la vénération qui vous est due, je me déclare.

Votre serviteur en Notre-Seigneur,

† P. DI MARIA, arch. d'Iconium,
délégué apostolique.

Palais de la Délégation Apostolique,

le 18 octobre 1918,

Ottawa.

CIRCULAIRE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE AU CLERGE

Archevêché de Saint-Boniface,

11 novembre 1918.

Bien Chers Collaborateurs,

L'armistice mettant fin à l'effusion du sang a été signé ce matin. Tout nous permet d'espérer que cet armistice n'est que le premier pas vers une paix durable, et que les négociations aboutiront sûrement à cette fin désirée.

Nous devons rendre grâce à Dieu de nous avoir donnée de voir la cessation de cet affreux carnage en rendant les alliés victorieux. Comme signe extérieur de notre joie, vous voudrez bien chanter le Te Deum dans vos églises, immédiatement avant la grand'messe de dimanche prochain. A l'issue de la messe vous chanterez le Veni Creator Spiritus.

Nous supplierons l'Esprit-Saint d'éclairer les diplomates qui vont prendre part au traité de paix, et qui seront appelés à poser les bases d'un nouvel état de choses. Leur responsabilité est grande, car les conséquences d'actes comme ceux qu'ils vont poser sont d'une portée effrayante pour le bien des nations, comme aussi pour leur malheur.

Le monde récolte en ce moment dans le sang, les pleurs et tous les autres maux, conséquences inévitables de la guerre, le fruit de la politique inaugurée par l'homme néfaste que fut Bismarck. Il croyait à l'omnipotence de la force brutale, lui qui prenait plaisir à se faire appeler le Chancelier de fer et qui répétait souvent "par le sang et par le fer". Il est acquis à l'histoire qu'il falsifia la dépêche qui fut la cause de la déclaration de la guerre franco-prussienne de 1870. Il posait là entre plusieurs autres actes criminels une des causes de la guerre actuelle.

En échafaudant ainsi sur le crime une oeuvre qu'il croyait de proportions colossales, il avait oublié la parole du divin Maître : "Celui qui se sert du glaive périra par le glaive." (1) Lui-même a échappé au glaive, il est vrai, mais il est mort dans l'humiliation, et son oeuvre fondée sur la ruse, le mensonge et la force brutale, s'effondre avec fracas dans l'humiliation et le sang.

Puisse l'Esprit-Saint éclairer les hommes qui sont appelés à disposer des destinées des peuples pour qu'ils bâtissent sur des bases plus solides en tenant compte de cette parole, très ancienne, mais toujours pleine d'actualité parcequ'elle est divine : "A moins que le Seigneur ne bâtisse la cité, c'est en vain que travailleront ceux qui veulent la construire." (2)

Cette parole a une application tragique, en ces jours où les peuples

(1) S. Matth. XXVI, 52.

(2) Ps. CXXI, I.

meurtris attendent de leurs chefs des garanties contre le retour de pareilles catastrophes. Iront-ils s'inspirer de la doctrine de Celui qui étant le roi du ciel et de la terre est venu ici-bas pour faire connaître aux nations et aux individus leur voie vers le bonheur et la prospérité véritables? Ou bien, oubliant cette assurance de paix, iront-ils s'inspirer des théories creuses du socialisme et préparer ainsi au monde une seconde édition de la pitoyable et sanglante banqueroute que font ces théories actuellement mises en pratique dans l'infortunée Russie?

Ce n'est pas sans angoisses que les hommes vraiment soucieux du bien de leurs frères verront les diplomates s'asseoir autour de la table de leurs délibérations. Le Saint-Père leur conseille outre les moyens sur-naturels, deux moyens dans l'ordre des choses du temps pour sauvegarder la paix future du monde. L'abolition du service militaire général et obligatoire, et le respect des justes aspirations des peuples dans la délimitation des frontières à imposer et des législations à introduire.

Dans la société civile, on défend le port des armes aux personnes privées pour éviter les malheurs qui s'en suivraient infailliblement. Si la précaution est louable sur une sphère plus restreinte, elle l'est à plus forte raison sur un plus grand théâtre. On a trop longtemps accepté sans discussion le fameux dicton populaire: "Si vous voulez la paix, préparez la guerre." Les événements actuels prouvent jusqu'à l'évidence qu'un des plus sûrs moyens d'avoir la guerre, est d'avoir constamment à portée le moyen de la faire. A-t-on dit assez de mal des fameux "War Lords" allemands, et certes ces dires sont justifiés, ils étaient les successeurs directs du triste Bismarck. Qu'on soit logique et qu'on leur enlève l'épée des mains. On ne le fera pas sans l'abolition du service militaire général et obligatoire, quelques prétextes qu'on mette de l'avant pour le maintenir. Tenir compte en second lieu des justes aspirations des peuples. C'est indirectement la condamnation de ces fameuses visées impérialistes qui veulent tout broyer sous une règle uniforme et qui sont également dangereuses, quel que soit le nom de ceux qui veulent les réduire en pratique.

Demandons instamment à l'Esprit-Saint d'inspirer aux diplomates le désir effectif de mettre le Décalogue à la base de leurs délibérations et l'esprit de fraternité véritable prêché au monde par Notre-Seigneur Jésus-Christ, fraternité qui ressemble si peu à la caricature qu'en font les révolutionnaires qui publient hautement le nom et oublient totalement la chose.

* * *

Vous omettez dorénavant l'oraison commandée depuis le début de la guerre et vous la remplacerez par l'oraison du Saint-Esprit jusqu'à la conclusion de la paix. Vous ajouterez comme deuxième oraison celle qu'on récite "pro quacumque necessitate" jusqu'à la cessation du terrible

Beau dont nous souffrons en ce moment et qui fait de nombreuses victimes.

Prions et faisons prier les enfants surtout pour que tous revenant sincèrement à Dieu, Il nous fasse sentir les effets de sa miséricorde.

Croyez-moi, chers collaborateurs,

Votre tout dévoué en N. S.

† ARTHUR, Arch. de Saint-Boniface.

LE PERE H. L. VACHON, O. M. I.

Nous avons annoncé dans notre dernière livraison la nouvelle de la mort du R. P. Vachon, O. M. I., Nous ne saurions mieux rendre hommage à sa longue et fructueuse carrière qu'en empruntant au "Patriote de l'Ouest" le bell article, que lui a consacré son directeur :

La mort frappe de rudes coups en ces jours d'épidémie. Nous ne pouvons plus guère ouvrir un journal sans voir inscrit à la liste de deuil quelque nom connu et aimé.

C'est avec une douloureuse stupeur que nos lecteurs apprendront aujourd'hui la mort du Rév. Père H.-L. Vachon, O. M. I., décédé à North-Battleford, lundi soir, le 4 novembre, à l'âge de 54 ans.

La nouvelle nous parvenait il y a quelques jours que le R. P. Vachon était atteint de l'influenza, et, mercredi, un bref message nous annonçait qu'il avait succombé à une complication de pneumonie.

La mort de ce digne prêtre est une grande perte pour l'Eglise de l'Ouest.

Tour à tour missionnaire chez les sauvages, colonisateur de la Saskatchewan, successivement curé de Prince-Albert, de Saskatoon et de North-Battleford, le vénéré défunt compte une carrière de trente-deux années d'apostolat dans l'Ouest au service de Dieu et de son pays.

Le Rév. Père Hercule-Léandre Vachon, Oblat de Marie Immaculée, naquit en 1864 à St-Louis de Gonzague, comté de Beauharnois.

Après avoir terminé ses études classiques au collège de Ste-Thérèse, il entra chez les Oblats en 1884 et partit en 1886 pour l'Ouest en compagnie du R. P. Thérien, devenu plus tard missionnaire colonisateur actif et bien connu dans l'Alberta.

A Edmonton, qui n'était alors qu'un modeste village de 400 âmes, le P. Vachon, tout en faisant l'école à quelques enfants blancs et sauvages, poursuivit ses études théologiques sous la direction du R. P. Henri Grandin, O. M. I., vicaire actuel des missions des Oblats de l'Alberta et de la Saskatchewan, et neveu du grand et saint évêque missionnaire, Mgr Grandin. Ordonné prêtre à St-Albert, le 10 mars 1889, par Mgr Grandin, le R. P. Vachon partit pour Battleford où il s'initia à l'étude des langues sauvages sous la direction du R. P. Cochin, celui même qui fut quelque temps prisonnier des sauvages durant les troubles de 1885.

En 1892, le jeune missionnaire fut appelé à remplacer le R. P. Four-

mond, O. M. I., à St-Laurent (près de Duck Lake), devenu lieu de pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes qui y a manifesté visiblement sa puissance à plusieurs reprises.

De 1894 à 1902, le R. P. Vachon séjourna alternativement à l'évêché de Prince-Albert et à la mission de N-D. de Pontmain, au Lac Maskeg.

En 1902 il fut nommé missionnaire colonisateur pour la Saskatchewan. Par de fréquents voyages dans l'Est et l'Ouest américain et dans la province de Québec, au moyen de visites à domicile et de nombreuses conférences—200 environ—il inaugura une vigoureuse campagne de colonisation qui amena en Saskatchewan un grand nombre de familles franco-canadiennes et aboutit à la fondation des paroisses de Bellevue, Marcelin, St-Hippolyte, Jack Fish, Cut Knife, des groupes de Goose Lake, du district de Saskatoon, etc.

En 1905 il fit un voyage en France dans les intérêts de la colonisation et en 1906 il fut nommé curé de Saskatoon qui ne comptait alors guère plus de 25 familles catholiques. Jusqu'en 1912 le R. P. Vachon s'identifia avec le progrès merveilleux de Saskatoon où la population catholique s'est rapidement décuplée. Dès son arrivée il s'employa à faire venir les Révérendes Soeurs Grises de Montréal pour la fondation d'un hôpital, oeuvre qui s'est graduellement développée et qui s'abrite aujourd'hui dans un édifice imposant. En 1911, surgit en peu de mois, sous ses soins, l'église actuelle de Saskatoon aux belles et vastes proportions.

Au mois de juillet 1912, le R. P. Vachon fut appelé à prendre la direction de la paroisse de North-Battleford, où il s'est depuis dépensé sans compter au service de tous les catholiques. Il eut le bonheur de voir s'y ériger l'hôpital des Soeurs de la Providence de Montréal qui est l'un des plus beaux édifices de la ville. Il projetait aussi la construction d'une grande et belle église dans la jeune cité lorsque la guerre vint ajourner à plus tard l'exécution du projet.

Au physique, le R. P. Vachon était d'une haute et élégante stature. Ses traits accentués, son front large et couronné de cheveux blancs lui donnaient une ressemblance frappante avec notre grand homme d'Etat canadien, sir Wilfrid Laurier; au moral c'était un riche caractère fait de pondération, de tact, de bienveillance, de délicatesse de sentiments et d'intelligence largement ouverte à l'étude de toutes nos questions religieuses, sociales et nationales.

Egalement respecté des protestants et des catholiques, il fut à la hauteur de toutes les tâches qui lui furent confiées et sut se gagner l'estime de tous. On le vit bien en diverses circonstances où prêtres et laïques saisirent l'occasion de rendre hommage à ses belles qualités, notamment lors de l'inauguration de la nouvelle église de Saskatoon et à la célébration de son vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce, le 10 mars 1914, à North-Battleford.

Dès la fondation de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, le Rév. Père Vachon s'intéressa vivement à cette oeuvre

de salut national. Il prit une part active à tous ses Congrès. Au congrès de Régina, en 1913, il fut élu l'un des directeurs de l'Association, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Dans sa congrégation religieuse, il fut successivement supérieur de la maison de Saskatoon et de North-Battleford et il faisait partie de l'administration vicariale de la Saskatchewan et de l'Alberta comme conseiller.

A ses derniers moments, le cher Père Vachon fut assisté par le R. P. Grandin, celui-là même qui plus de vingt-cinq ans auparavant avait été son professeur de théologie et l'avait préparé au sacerdoce. Son agonie fut douce et paisible et sa mort édifiante fut celle du fidèle et dévoué serviteur que Dieu appelle à la récompense.

Il dort son dernier sommeil dans le modeste cimetière de North-Battleford. Les exigences de l'épidémie n'ont pas permis que l'on fasse au vénéré défunt des obsèques dignes de celui que nous regrettons.

Notre deuil est profond et nous nous inclinons très bas devant cette tombe qui se referme sur les espérances que nous promettaient encore tant de beaux états de service.

A. F. AUCLAIR, O. M. I.

APOTRE DES VOCATIONS

De "la Croix" de Paris.

Le 30 septembre 1897 mourait Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face. Qu'était donc venue faire au Carmel cette enfant de quinze ans, dont la sainteté allait avoir un parfum si suave et si pénétrant. Elle-même l'a déclaré: "Je suis venue pour sauver les âmes, et surtout afin de prier pour les prêtres." Elle savait que les prêtres sont le sel de la terre, et qu'il importe de ne pas le laisser s'affadir; et, plus tard, quand son coeur brûlé par l'amour cherchera comment atteindre la multitude des âmes, c'est encore au sacerdoce qu'elle apportera, transformées en prières et en sacrifices, les ardeurs de cette vocation de missionnaire qu'elle sent en elle.

Elle sait que sauver une âme, c'est bien, mais que, si les grâces obtenues s'appliquent à une âme appelée au sacerdoce, ce n'est plus une seule âme, mais des centaines qui seront éclairées, vivifiées, sauvées. Une vocation, c'est un foyer de lumière et d'amour qui s'allume. Prier pour les vocations, c'est multiplier la puissance de sa prière dans ses effets et atteindre en même temps la multitude qui sera évangélisée.

Ceux qui prient l'aimable petite Soeur du Carmel de Lisieux sont légion. Ceux qui ont à la remercier ne sont guère moins nombreux. Comme ils lui seraient agréables en priant, eux aussi, pour ce qui fut la grande intention de sa vocation de Carmélite: les prêtres et les vocations. Ne seraient-ils pas assurés de sentir encore davantage sa protection?

FEU LE R. P. JACQUES LIBERT, F. M. I.

Le 9 novembre S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, écrivait à ses prêtres:

"Le bon Dieu vient de nous enlever un autre prêtre bien aimé, dont la vie était faite de pureté, d'abnégation, de sacrifice, de dévouement; un religieux, qui à l'exemple du divin Maître, a fait le bien partout où il a passé.

"Vous avez tous connu et aimé ce cher Père Libert. Il venait de la France. Il avait l'esprit français, clair, vif, agréable, toujours en éveil, toujours en verve. Il était bien cet homme que nos Livres saints appellent: "Vir amabilis ad societatem". Son abord franc et ouvert lui attirait les sympathies de tous ceux qui l'approchaient".

Le regretté défunt, emporté prématurément par l'épidémie, était aussi bien connu dans le diocèse de Saint-Boniface et même dans les trois provinces des prairies. Il avait été ordonné prêtre le 1er septembre 1901 et travaillait depuis de longues années dans l'Ouest. Il habitait Saint-Hubert, dans la Saskatchewan, mais son zèle des âmes lui faisait souvent trouver le moyen d'aller donner des retraites en diverses paroisses. Il possédait un remarquable talent de parole, qu'à l'occasion il mettait volontiers au service des causes nationales. Il s'était parfaitement adapté à la mentalité canadienne-française et complètement identifié avec nos questions. Sa mort est une grande perte pour le diocèse de Régina, où il exerçait le saint ministère, et pour nos compatriotes de la Saskatchewan, à qui il avait déjà rendu de précieux services.

FEU M. L'ABBE OSWALD HUOT

Le 10 novembre S. G. Mgr Mathieu reprenait la plume pour annoncer à ses prêtres le décès du quatrième confrère depuis le commencement de l'épidémie, après en avoir subi lui-même les atteintes et avoir eu la douleur de voir la mort entrer une seconde fois dans sa propre maison pour y prendre une victime de choix, dans la personne de la supérieure des Soeurs Dominicaines de l'archevêché.

"Que la mort a donc de pénibles surprises! Qu'elle a de mystères! Comme elle se rit de nos rêves et de nos espérances!

"Aujourd'hui encore il nous faut dire une parole d'adieu à un de nos prêtres qu'une cruelle épidémie vient d'enlever à notre affection. Sans doute nous adorons les desseins de Dieu; nous nous inclinons avec amour sous ses coups, mais il ne nous défend pas de pleurer quand ceux que nous aimons partent si vite.

"M. l'abbé Huot, curé de Gull Lake, a rendu sa belle âme à Dieu; il a été couché impuissant dans l'attitude de la suprême immolation par une main plus forte que toutes nos espérances et toute notre affection.

"Ce cher curé, né à Ste-Marie Monnoir en 1885, n'a fait pour ainsi dire que passer au milieu de nous, mais il était de ceux dont le sillon lumineux et pur demeure. Il avait une âme pleinement sacerdotale; il était l'homme du devoir; il voulait faire le bien et le bien faire. Aussi il ne s'épargnait en rien. Il avait pour ses fidèles toutes les tendresses du père, tous les dévouements du prêtre..."

"Nous garderons toujours le souvenir des services que ce saint prêtre a rendus au diocèse et nous serons à jamais reconnaissant à S. G. Mgr de St-Hyacinthe qui lui avait permis de venir en 1915 exercer le saint ministère dans nos missions."

FEU LE R. P. HENRI BOELS, C. SS. R.

La jeune église ruthène du Canada, dont le clergé est si peu nombreux et les besoins si pressants, devait elle aussi offrir une victime sacerdotale à l'épidémie de l'influenza. Le bon Dieu l'a choisie parmi ces vaillants fils de saint Alphonse de Liguori, qui ont embrassé le rite ruthène et déjà accompli tant de bien au milieu de ces frères catholiques. Le R. P. Henri Boels a remis son âme apostolique à son Créateur le 25 novembre à Yorkton, Sask.

D'origine flamande, il était né et avait fait ses études en Belgique. Ordonné prêtre le 7 juillet 1907, il était allé en Galicie apprendre la langue ruthène et était venu au Canada il y a une dizaine d'années. Religieux très surnaturel et animé d'un grand zèle des âmes, il avait travaillé sans relâche au pénible ministère des missions. Quelque vide que cause sa mort prématurée, il continuera du haut du ciel à s'intéresser au salut des âmes pour lesquelles il s'est tant dévoué. Son suprême sacrifice suscitera de nouvelles vocations, à l'exemple de celle de ce jeune confrère canadien-français passé au rite ruthène en septembre dernier à Yorkton même et que la Providence préparait à lui servir de remplaçant, bien qu'il y eût place pour trois ouvriers et plus dans l'immense champ des vingt-six missions qu'il cultivait avec le R. P. Decamps.

C'EST DIEU QU'IL FAUT REMERCIER

Quelle reconnaissance, écrivait le Gaulois peu avant la fin de la guerre, ne devons-nous pas à la science de nos chefs, à la bravoure de nos soldats, aux mérites éminents de celui qui personnifie en lui l'armée tout entière, le généralissime victorieux? Qu'il nous pardonne si nous laissons ici souffrir sa modestie. Car il est, un modeste. Ne répondait-il pas, l'autre jour, à quelqu'un qui le félicitait: "C'est Dieu qu'il faut remercier. Je n'ai pas fait ces grandes choses: c'est Dieu qui les a faites par moi." Parole sublime d'un héros et d'un croyant!

LA MISSION DE BERENS RIVER

Cette mission de Berens River, située sur le lac Winnipeg, à 170 milles de Selkirk, a été fondée en 1913 par le R. P. Siméon Perreault, O. M. I. L'un de ses frères, le R. P. Camille Perreault, O. M. I., et le R. P. Gustave Fafard, O. M. I., y ont demeuré après lui. Il y retourna l'automne dernier et y passa l'hiver avec un Frère. Le mauvais état de sa santé l'obligea de revenir au printemps.

Au mois d'août dernier, la mission a été confiée au R. P. Philippe Valès, O. M. I., avec le Frère Leach, comme compagnon. Trois autres petites missions sont rattachées à la principale. La réserve compte environ 300 sauvages. Le missionnaire a bâti une école depuis son arrivée, avec quelques étroites chambrettes sous le toit. Vu la dureté des temps et la cherté des matériaux, cette construction est aussi modeste que possible et ne vise qu'à l'indispensable. "L'Ami du Foyer" a publié d'intéressantes lettres sur cette mission et fait appel à la générosité de ses lecteurs. Comme le dit le R. P. Valès, cette mission est certainement la plus pauvre du diocèse.

L'ÉPIDÉMIE

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de l'épidémie d'influenza dans l'Ouest et particulièrement au Manitoba. Nous avons indiqué les épreuves de plusieurs de nos maisons religieuses, particulièrement des Soeurs Grises de Saint-Boniface et de Winnipeg. Nous avons mentionné le dévouement de plusieurs communautés venues à la rescousse des Soeurs de l'hôpital de Saint-Boniface qui, à l'exception de douze, ont toutes contracté la maladie au chevet des malades et dont deux sont mortes victimes de leur dévouement. L'une de ces dernières était une Soeur enseignante venue du couvent de St-Norbert. Parmi les douze Soeurs des diverses communautés mentionnées, neuf ont aussi contracté la maladie, ainsi que quatre des huit Jésuites, qui se sont dévoués comme infirmiers. Au moment où nous écrivons, plusieurs des infirmières volontaires, ainsi que celles de l'hôpital, ont pu reprendre leur place au chevet des pauvres malades. Une Soeur de la Sainte-Famille, parmi les auxiliaires des autres communautés, a été victime de son dévouement.

Les Soeurs de la Miséricorde de Winnipeg et celles du Bon-Pasteur de Kildonan ont aussi été fort éprouvées par l'épidémie. Les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie de Saint-Boniface et de Winnipeg en ont été préservées, mais elles ont volé au secours des communautés soeurs et des malades à domicile dans les deux villes, où leurs services ont été très appréciés.

L'épidémie a visité la plupart de nos paroisses; beaucoup de person-

nes en ont été atteintes, mais les victimes peu nombreuses. Les lieux de réunions publiques, fermés le 13 octobre, ont été rouverts le 28 novembre.

Les provinces soeurs de l'Ouest, particulièrement la Saskatchewan, ont beaucoup souffert de l'épidémie. On signale de nombreux décès survenus dans les réserves sauvages.

Tout en priant pour les chères victimes, que les survivants prennent soin de bien dégager pour eux-mêmes les austères leçons qui s'échappent de la lugubre école de l'épidémie. Ce sera le moyen d'en retirer des fruits de salut.

LES INDULGENCES ET LE NOUVEAU DROIT

10. Pour gagner une indulgence, il faut être baptisé, non excommunié et en état de grâce, c'est-à-dire, exempt de péché mortel, au moins quand on remplit la dernière oeuvre prescrite. Il faut aussi avoir l'intention, au moins générale de gagner l'indulgence et remplir, de la manière voulue et au temps voulu, toutes les conditions auxquelles elle est concédée. Elle est gagnée quand la dernière condition est remplie.

20. L'indulgence plénière est concédée de façon à ce que si celui qui la gagne ne l'obtient pas dans toute sa plénitude, il la gagne cependant partiellement dans la mesure des dispositions où il se trouve.

30. Une indulgence plénière ne peut être gagnée qu'une fois par jour, à moins que la concession ne dise qu'on peut la gagner plusieurs fois. Si la visite d'une église est exigée, elle peut être faite dès la veille à midi jusqu'à minuit du jour fixé.

40. On peut gagner des indulgences pour soi-même et pour les âmes du purgatoire, mais on ne peut pas en faire bénéficier des vivants.

50. Toutes les indulgences accordées par le Souverain Pontife sont applicables aux âmes du purgatoire à moins que le rescrit ne dise le contraire.

60. Les indulgences attachées aux objets pieux ne sont plus personnelles comme autrefois. Le canon 924 déclare que les chapelets, couronnes et autres objets de piété, ne cessent d'être indulgenciés que s'ils sont détruits ou vendus. On peut donc maintenant prêter son chapelet, son crucifix pour le chemin de la croix, etc., sans qu'ils perdent les indulgences. Si on les donne, les indulgences sont acquises à la personne à qui on les a donnés.

70. Quand la confession et la communion sont requises comme conditions: la confession peut être faite dans les huit jours qui précèdent le jour où l'on gagne l'indulgence, la communion dès la veille, et l'une et l'autre, pendant toute l'octave, c'est-à-dire pendant les sept jours qui suivent. Sauf pour les Jubilés et les indulgences accordés en forme de jubilé, ne sont pas tenus à une confession spéciale ceux qui ont l'habitude de se confesser au moins deux fois par mois ou de recevoir chaque jour la communion, quoi qu'ils s'en abstiennent une ou deux fois par semaine.

Donc ceux qui communient cinq fois par semaine n'ont pas besoin de se confesser pour gagner les indulgences qui requièrent la confession comme condition.

80. Pour gagner les indulgences attachées aux triduums, neuvaines, etc., on peut se confesser et communier durant l'octave qui suit immédiatement la fin des exercices.

L'indulgence est gagnée quand la dernière oeuvre imposée est accomplie.

90. On ne peut gagner les indulgences attachées à une pratique ou oeuvre à laquelle on est déjà tenu par l'obligation résultant d'une loi ou d'un précepte, à moins que la concession ne le dise expressément. Cependant, il y a exception pour les prières et pratiques indulgenciées qui auraient été prescrites comme pénitence sacramentelle.

100. La prière demandée aux intentions du Souverain Pontife est une prière **vocale** que chacun peut choisir à volonté, à moins qu'il en soit autrement ordonné.

Si une prière particulière a été assignée, on peut pour gagner l'indulgence la réciter dans n'importe quelle langue, pourvu que la fidélité de la traduction soit assurée par une déclaration ou de la sainte Pénitencerie ou de l'un des Ordinaires du lieu où la langue vulgaire est celle même de la traduction, mais les indulgences cessent absolument par le fait de toute addition, soustraction ou interpolation.

Pour gagner les indulgences, il suffit de réciter la prière en alternant avec un compagnon ou de la suivre mentalement pendant qu'un autre la récite (canon 934).

110. Une indulgence partielle peut se gagner plusieurs fois le jour, en répétant le bonne oeuvre prescrite, à moins que le contraire ne soit spécifié.

120. A une même prière ou bonne oeuvre peuvent être attachées des indulgences à divers titres, mais par une unique récitation ou une seule bonne oeuvre, on ne peut gagner toutes les indulgences, à moins que le contraire ne soit spécifié. Il y a cependant exception pour la confession et la communion.

Par une même communion on peut donc gagner plusieurs indulgences plénières.

130. Les oeuvres prescrites pour gagner les indulgences peuvent être commuées par le confesseur pour ceux qui, à cause d'un empêchement légitime, ne peuvent les accomplir.

Le Messager Canadien du Sacré Coeur.

— Le Devoir de Montréal a publié récemment plusieurs communications importantes sur la colonisation canadienne-française au Manitoba, notamment une remarquable lettre de M. l'abbé J.-P. Gagnon, curé de Saint-Adolphe.

LE "HOME RULE" EN IRELAND

Au banquet offert aux délégations venues de France et d'Angleterre pour le jubilé épiscopal du cardinal Gibbons par le recteur de l'Université catholique de Washington, et en présence des ambassadeurs de ces deux pays, Mgr Keating, représentant la hiérarchie anglaise, n'a pas craint de parler de l'Irlande en ces termes :

"L'affection des catholiques anglais pour l'Irlande n'est pas moins chaude aujourd'hui, ni leur disposition de bienveillance moins grande, qu'aux jours de Wiseman, Manning et Newman. Je puis vous dire que le public en général, et le public catholique spécialement, est bien déterminé à agir de telle sorte que les résolutions de la convention irlandaise ne demeurent pas lettre morte. Nous donnerons notre appui en masse au gouvernement qui les incorporera dans une nouvelle et définitive mesure de "Home Rule". Il ne faut plus qu'il soit permis à la main rouge de l'Ulster de saccager les lois. Le despotisme doit finir en Irlande, comme il doit finir en Prusse et ailleurs. Nul parti anglais, certainement nul gouvernement anglais, ne voudra à l'avenir jouer le jeu de l'Ulster et contribuer à la prolongation de l'intolérable régime qui a plongé tant de générations dans la misère. En dépit des apparences une ère nouvelle s'ouvre pour l'île soeur, une ère de liberté politique, de prospérité matérielle et de progrès intellectuel étonnant".

LA GRIPPE ET LA MODE

La mode féminine indécente par son décolletage, remarque le grand journal catholique de Paris, *La Croix*, ne contribue pas peu à l'extension de la grippe. Le développement calamiteux de la pneumonie n'est-il pas un châtement des modes indécentes contre lesquelles l'Eglise n'a cessé de protester sans, du reste, parvenir à les déraciner ?

DING ! DANG ! DONG !

— A l'occasion des noces d'or épiscopales du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, on a rappelé que, nommé évêque, à l'âge de 34 ans, en 1868 il se trouvait être le plus jeune évêque de l'Eglise entière et qu'il est le seul survivant des Pères du Concile du Vatican.

— Dimanche, le 24 novembre, S. G. Mgr l'Archevêque a béni la cloche de l'église de la nouvelle paroisse Sainte-Geneviève. Les paroissiens ont de nouveau fait preuve de grande générosité à cette occasion.

— Nous lisons dans *Le Patriote de l'Ouest* que S. G. Mgr Pascal, O. M. I., le vénérable évêque de Prince-Albert, se trouvant en repos à l'hôpital de Humboldt, a remplacé, pendant l'épidémie, l'aumônier atteint lui-même de l'influenza.

— Le R. P. J.-Iv. d'Orsonnens, S. J., de Montréal, prêche présentement la retraite annuelle des Carmélites.

— Les Clercs de Saint-Viateur de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne ont été bien éprouvés par l'épidémie, eux et leurs orphelins. Le dévoué secrétaire de leur Oeuvre des Agonisants, M. Joseph-Pierre Noël, est la seule victime que la mort leur a enlevée. Le cher défunt, après avoir bien rendu service à la communauté pendant plusieurs années, l'a bien édifiée au moment de sa mort.

— On sait qu'il y a environ deux mois, le gouvernement canadien a défendu la publication de journaux en allemand et dans les langues parlées en Autriche. Le journal ruthène catholique de Winnipeg, par une permission spéciale du Secrétaire d'Etat, a recommencé à paraître le 7 novembre, avec traduction anglaise de tous ses articles en regard du texte ruthène.

— Le président de la "Catholic Church Extension", M. l'abbé O'Donnell écrit dans son journal que S. G. Mgr Budka déclare qu'il n'y a qu'environ mille (1,000) enfants ruthènes au Canada qui fréquentent des écoles catholiques, quand les prêtres ruthènes en baptisent environ dix mille (10,000) chaque année. Il jette avec raison le cri d'alarme et demande que les catholiques de l'Est viennent au secours de ces frères dans la foi. Il attire leur attention sur les prodigieux efforts que font les sectes protestantes pour s'emparer de ces âmes d'enfants au moyen d'écoles fondées à grands frais. Il cite, en particulier, les écoles presbytériennes de Teulon, Man., et de Canora, Sask.

R. I. P.

— Rév. Frère Auguste Landais, O. M. I., de l'archevêché d'Edmonton, décédé à Edmonton.

— Rde Soeur Marguerite, supérieure des Dominicaines de l'archevêché de Regina, décédée à Regina.

— Rde Soeur Saint-Joseph d'Arimathie, (Marie-Anna Bolduc), des Petites Soeurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke, attachée au service du Petit Séminaire, décédée à l'hôpital de Saint-Boniface.

— Rde Soeur Ste-Léonce, (Amanda Sauvé), des Soeurs Grises de Montréal, décédée à l'hôpital de Saskatoon.

— Rde Soeur Marie-Gratienne Tétreault, des Soeurs Grises de Montréal, décédée à l'hôpital de Saint-Boniface.

— M. Emile Nadeau, neveu de M. l'abbé J.-W. Jubinville, curé de la cathédrale, et frère de trois Soeurs Grises, décédé à Saint-Joseph.

— M. Ofreddi Derome, frère de M. l'abbé J.-E. Derome, curé d'Oak Lake, décédé au Cap Santé.

— M. Fidèle Mondor décédé à Saint-Boniface.

— M. J.-A. Hudon, architecte, décédé à Saint-Boniface.

— M. Zotique Bertrand décédé à Saint-Boniface.

— M. Eugène Contant décédé à Saint-Boniface.

— Joseph-Auguste Brisson décédé à Whitemouth.

— M. Edouard Jobin décédé à Winnipeg.